Baromètre Salariés

Secteur cadre de vie-technique • Entreprises d'architecture

CHÔMAGE ANNUEL

2022

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

CHÔMAGE ÉLEVÉ

En atteignant 12,4 %, le taux de chômage de la branche (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est important.

Il est cependant proche de celui du secteur (11,8 %).

Indicateur de chômage annuel

			Ompl
Salariés avec période(s) de chômage	5 159	5 609	46 981
Salariés sans période de chômage	36 457	41 804	407 951
Effectif total	41 616	47 413	454 932
Indicateur de chômage annuel (%)	12,4	11,8	10,3

Source : Insee, DADS 2019.

$$\text{Indicateur de chômage global annuel} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche professionnelle et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.

Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle

Entreprises d'architecture

www.ompl.fr
18-20 boulevard de Reuilly • 75012 Paris • ompl@ompl.fr

Ompl

CHÔMAGE ANNUEL

BAISSE DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage de la branche a reculé (– 2,6 points).

Évolution de l'indicateur de chômage annuel (%)

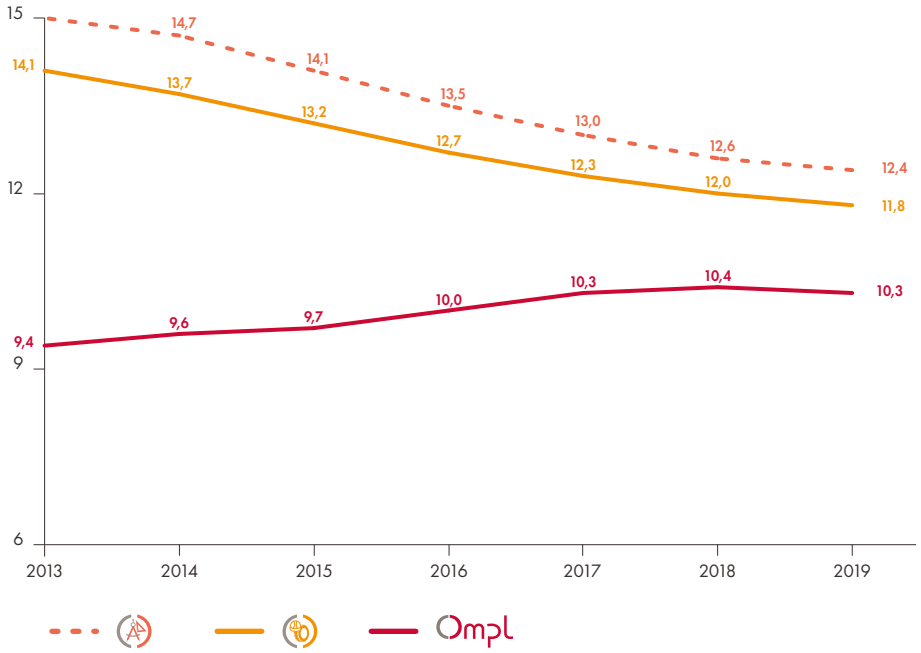

Source : Insee, DADS 2013-2019.

TAUX DIFFÉRENTS SELON LE GENRE

Les femmes sont plus souvent au chômage que les hommes (+ 2,4 points).
Le différentiel de taux est similaire au sein du secteur (+ 3,2 points).

Indicateur de chômage annuel par genre (%)

Genre			Ompl
Femmes	**13,5**	13,3	10,5
Hommes	**11,1**	10,1	9,6
Ensemble	**12,4**	**11,8**	**10,3**

Source : Insee, DADS 2019.

BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans (15,0 %).

Indicateur de chômage annuel par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge			Ompl
< 35 ans	**15,0**	14,5	12,9
35-49 ans	**8,1**	8,0	8,6
50 ans et +	**3,3**	3,3	5,7
Ensemble	**12,4**	**11,8**	**10,3**

Source : Insee, DADS 2019.

DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au sein de la branche, le taux de chômage annuel est maximal pour les employés (14,6 %) et les professions intermédiaires (13,3 %).

En revanche, celui des cadres (10,5 %) est moindre.

TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage moins important que ceux qui travaillent à temps partiel (– 2,5 points).

QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les Pays de la Loire (14,4 %) et minimal pour la Corse (9,8 %).

Indicateur de chômage annuel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	10,5	9,9	9,3
Professions intermédiaires	13,3	12,5	7,8
Employés	14,6	14,0	12,4
Ouvriers	12,1	12,0	12,5
Ensemble	12,4	11,8	10,3

Source : Insee, DADS 2019.

Indicateur de chômage annuel par durée du temps de travail (%)

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	12,1	11,5	9,6
Temps partiel	14,6	14,3	12,0
Ensemble	12,4	11,8	10,3

Indicateur de chômage annuel par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	11,6	10,9	10,4
Bourgogne-Franche-Comté	10,2	8,9	9,1
Bretagne	12,4	12,0	10,8
Centre-Val de Loire	10,3	9,7	8,9
Corse	9,8	8,4	10,7
DOM	13,6	12,2	13,0
Grand Est	10,1	9,4	8,8
Hauts-de-France	10,7	10,1	9,7
Île-de-France	12,8	12,5	9,8
Normandie	13,0	12,3	9,5
Nouvelle-Aquitaine	13,1	12,2	10,8
Occitanie	13,5	12,8	11,6
Pays de la Loire	14,4	13,4	10,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,0	12,3	11,6
Ensemble	12,4	11,8	10,3

Source : Insee, DADS 2019.